

Les échos de Labruyère Dorsa

... L'ÉDITO DU MAIRE ... JANVIER 2024



Madame,
Monsieur,
Chère Labruyénoise,
Cher Labruyénois,

Le conseil municipal et les employés de Mairie se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Ce bulletin municipal sera en grande partie consacré au bilan de mi-mandat de l'équipe municipale.

Trois années, bientôt quatre, sont déjà passées depuis l'élection du conseil municipal en 2020 ; trois années écoulées depuis que vous nous avez fait confiance pour la gestion de notre commune.

Trois années durant lesquelles vos élus ont œuvré pour que Labruyère-Dorsa reste ce petit village où il fait bon vivre ; trois années passées à faire au mieux pour accompagner l'évolution de notre commune.

Trois années, bientôt quatre, c'est beaucoup et c'est peu à la fois. Et un bilan de mi-mandat pour un Maire, c'est à la fois frustrant et motivant.

Frustrant quand des projets qui vous tiennent à cœur sont ralentis ou différés pour des raisons qui ne vous appartiennent pas toujours.

Motivant quand vous pensez qu'il reste encore la moitié du chemin à parcourir, que de nombreuses réalisations ont déjà eu lieu et que la dynamique du conseil municipal ne faiblit pas !

J'en profite pour remercier ici notre conseil municipal et plus particulièrement mes adjointes, Mélanie Hocq-Némoz et Béatrice Poupart (ainsi que le précédent adjoint Henri Brancourt) pour leur dévouement et leur disponibilité.

Je remercie aussi les employés de Mairie et en premier lieu Christel Fontès, notre secrétaire, pour son engagement de tous les jours ; mais

aussi Philippe Vernet et Gérard Auriol, nos agents d'entretien des espaces verts. Sans leur travail quotidien, souvent dans l'ombre, rien ne serait possible et réalisable.

Merci enfin aux bénévoles de la bibliothèque communale et du Foyer Rural qui donnent de leur temps pour animer le village et cultiver le lien social avec brio.

Lorsque nous vous avons présenté notre projet municipal en 2020, ce dernier reposait sur trois axes majeurs :

- ⇒ la préservation de la biodiversité, le développement durable et l'environnement,
- ⇒ le développement du lien social et de la démocratie participative,
- ⇒ la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

Je vous présenterai donc ce bilan de mi-mandat en reprenant chacun de ces axes sous trois angles : les réussites, les revers et les perspectives à venir jusqu'à la fin du mandat en 2026.

Je vous proposerai enfin une analyse financière réalisée à l'appui d'un rapport complet édité par la Trésorière publique en 2022.

Bonne lecture.
Bien cordialement,

Votre maire,

Julien Godefroy





Axe 1 à mi-mandat : préservation de la biodiversité, développement durable et environnement

LES RÉUSSITES

- La plantation de haies d'essences locales pour un cadre de vie harmonieux et la préservation de la faune, de la flore et de nos paysages, est une réussite. L'objectif du mandat (1200 plants nouveaux sur la commune) est déjà atteint grâce aux chantiers citoyens organisés mais aussi grâce au partenariat avec le syndicat de rivières « SYMAR Val d'Ariège ». C'est environ 2km linéaires de haies nouvelles qui ont été plantés !
- Deux petits vergers à fruitiers ont vu le jour (en bas de la salle des fêtes et du chemin de Pichou).
- La réduction de l'entretien de certains abords routiers lorsque la sécurité des usagers le permet (fauche des bords de route et non intervention sur les fossés et talus).
- Une ruche communale a été installée et une première récolte a permis de distribuer un petit pot par famille (distribution toujours en cours).
- Des nichoirs à chauve-souris ont été fabriqués avec des jeunes du villages et seront installés au printemps 2024.
- A quelques exceptions près, tous les points lumineux de notre éclairage public ont été rénovés et remplacés par des dispositifs LED qui limitent la pollution visuelle.
- Une expérimentation visant à éteindre l'éclairage public de minuit à 6h est actuellement menée (évaluation en juin 2024). Cela permet de mieux respecter la biodiversité, notamment la faune et son milieu de vie et de diminuer notre consommation d'énergie.



LES REVERS

- Un temps retardé, nous avons aujourd'hui peu d'espoir de voir aboutir le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie en partenariat avec l'association « Rayons verts ». Ces derniers se sont associés avec une plus grosse association qui privilégie les installations plus importantes que la nôtre. Nous ne perdons pas de vue ce projet mais nous le conduirons différemment.
- L'arrachage de plusieurs haies dans le village sans demande d'autorisation et à l'encontre des documents d'urbanisme, malgré notre vigilance.
- Les étés très secs de ces deux dernières années ont généré une mortalité anormale des jeunes arbustes plantés.
- L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques est différée. Nous ne correspondons pas bien aux critères du syndicat d'énergie (SDEHG) et le coût pouvait être plus important qu'envisagé pour la commune.

LES PERSPECTIVES (2024-2026)

- Entretien des haies plantées (BRF régulier, etc.), continuer à en planter ou à favoriser la régénération naturelle (développement de la végétation naturelle déjà présente).
- Etudier de nouveaux partenariats pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits publics et pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Développer un partenariat pour l'entretien de parcelles communales par des brebis.
- Développer le covoiturage sur le village.
- Acquérir des parcelles agricoles.



Axe 2 à mi-mandat : développement du lien social et de la démocratie participative

LES RÉUSSITES

- La mise en place d'un conseil citoyen pour la démocratie participative en 2022 qui se réunit 2 à 3 fois par an.
- Le renouvellement du conseil municipal des jeunes (CMJ) qui se réunit régulièrement et propose des projets ou des manifestations.
- L'organisation d'une journée de sensibilisation à la sécurité routière (piéton et vélo) en partenariat avec le GSC Vélo sport 31 et la maison du vélo.
- L'organisation d'une formation aux gestes qui sauvent avec l'association de cardiologie.
- La projection de courts métrages sur la thématique de l'Environnement à la salle des fêtes avec l'association FREDD.
- L'organisation de concerts dans l'église en partenariat avec le Foyer Rural du village.
- Plusieurs collectes de dons au profit des restos du cœur.
- Un marché organisé chaque année pour Noël.
- Poursuite des paniers de fin d'année offerts aux +65 ans et des cadeaux naissance.
- Poursuite de la bibliothèque communale et des manifestations organisées par les bénévoles.
- Poursuite des commémorations.
- L'organisation annuelle des journées européennes du patrimoine.



LES REVERS

- Faute de clientèle et de producteurs adaptés, le petit marché bimensuel a cessé en 2022.

LES PERSPECTIVES (2024-2026)

- Organiser une phase de concertation publique pour les projets d'investissement supérieurs à 15K€.
- Améliorer la communication municipale via le site internet ou une application dédiée.
- Mettre en place un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Poursuivre les manifestations vectrices de lien social.



Axe 3 à mi-mandat : préservation et amélioration du cadre de vie

LES RÉUSSITES

- La rénovation de toutes les voiries communales abimées (dispositif pool routier).
- L'accueil d'un nouveau lotissement avec un règlement permettant notamment de préserver les haies périphériques.
- L'installation de nouveaux dispositifs de sécurité routière aux entrées et au centre du village (dispositif amendes de police).
- L'extension de la zone à 30km/h quasiment aux entrées de l'agglomération sur la RD43.
- La création par nos employés communaux d'un nouveau terrain de pétanque près de l'église.
- L'achat d'un nouveau jeu pour enfants (tourniquet) proposé par le CMJ.
- L'installation d'un jeu pour enfants près du nouveau terrain de pétanque (don d'une autre commune par l'intermédiaire d'un administré).
- La réfection des abat-sons de l'Eglise.
- La rénovation de la porte de l'Eglise et du petit bâti communal par les employés communaux.
- Des massifs régulièrement fleuris par les employés communaux.



LES REVERS

- Des investissements imprévus :
 - ◆ l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse,
 - ◆ la rénovation des pompes de relevage des sanitaires de la salle des fêtes,
 - ◆ un dysfonctionnement du réseau pluvial du lotissement Bernardine.
- La suppression de la collecte des déchets individuels en porte à porte difficilement acceptée par les élus et citoyens de Labryère-Dorsa.

LES PERSPECTIVES (2024-2026)

- Réaliser des travaux d'entretien et de valorisation des murs de sous-bassement de l'Eglise (face sud). Rénover l'installation et le coffret pour sonner les cloches.
- Régler le dysfonctionnement du réseau pluvial du lotissement Bernardine en 2024.
- Organiser et planifier la rénovation intérieure de la salle des fêtes en 2024 pour des travaux en 2025.
- Poursuivre la sécurisation des voiries du village en installant des marquages au sol sur la RD43 et des nouveaux ralentisseurs chemin de la Chalosse et de la Tuilerie.
- Déporter le panneau d'entrée d'agglomération à l'entrée du village Ouest (côté Grépiac) pour inciter les véhicules à ralentir aux abords des premières habitations.



Analyse financière à mi-mandat

Un compte administratif ou de gestion communal s'apprécie selon deux grandes sections : fonctionnement et investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine. Les dépenses d'investissement procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

3 FAITS MARQUANTS DU CÔTÉ DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMMUNALES

(charges courantes, salaires, subventions et participations versées, etc.)

Dépenses :

- ⇒ L'augmentation du coût de l'électricité a été largement amorti par les travaux de rénovation de l'éclairage public et par l'extinction de ce dernier de minuit à 6h depuis février 2023.
- ⇒ Le coût global de la participation communale à la scolarisation des Labruyéris à l'école de Grépiac (scolaire et périscolaire) a augmenté.
- ⇒ Les salaires et primes des agents communaux (mise en œuvre du RIFSEEP) ainsi que les indemnités de fonction ont progressé.

Recettes :

- ⇒ La dotation globale de l'état augmente un peu.
- ⇒ Les impôts directs ont produit plus de recettes vu l'augmentation du nombre d'habitations et des bases de l'Etat. La suppression de la taxe d'habitation a été compensée à l'euro près.
- ⇒ La part communale d'impôt foncier a augmenté de 2% en 2022.

3 FAITS MARQUANTS DU CÔTÉ DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT COMMUNALES

(achats de matériels durables, aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, etc.)

Dépenses :

- ⇒ Plusieurs projets réalisés pour environ 50 000 € HT : réfection abat-sons, rénovation éclairage public, achat tracteur tondeuse, pompe de relevage, jeux pour enfants.
- ⇒ La rénovation annuelle des voiries et l'installation de dispositifs de sécurité pour environ 56 000 € HT.
- ⇒ La fin d'amortissement en 2023 d'un prêt important souscrit en 2008 (réfection des voiries et enfouissement des lignes électriques en cœur de village) qui va améliorer les indicateurs de gestion en 2024.

Recettes :

- ⇒ Pour chaque investissement, des subventions ont été demandées par la commune puis attribuées par le CD31 (projets et rénovation des voiries) ou par l'Etat (amendes de police) pour un montant global d'environ 65 000 €
- ⇒ La commune récupère la TVA sur ses investissements.
- ⇒ Les taxes d'aménagement sont plus importantes vu les constructions d'habitations ou les travaux réalisés par les habitants. Cela facilite l'autofinancement et limite le financement des dépenses d'investissement sur les réserves (fonds de roulement).

EN CONCLUSION

Notre budget communal reste fragile et il convient de maintenir une gestion prudente et raisonnée.

Du côté du fonctionnement, les économies d'énergies réalisées et l'augmentation des recettes liées aux nouvelles habitations devraient permettre d'éviter un rehaussement de la partie communale de l'impôt foncier jusqu'à la fin du mandat.

Du côté de l'investissement, les recettes liées aux taxes d'aménagement et les subventions ont permis d'autofinancer une grande partie des projets et travaux, même si nous avons un peu rogné sur les réserves communales. L'année 2024 verra nos indicateurs de gestion s'améliorer compte tenu de la fin d'amortissement d'un prêt important, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités d'investissements dans l'avenir.



À LA UNE DE VOTRE COMMUNE



Le recensement de la population est un acte civique, **obligatoire**. C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... **Notre commune est concernée en 2024. Le recensement a débuté le 18/01/24. Tout est expliqué dans le courrier reçu dans votre boîte aux lettres.** Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à la Mairie.

Notre agent recenseur est Hugues CHATELIN, un habitant du village que beaucoup connaissent. Il se présentera avec sa carte professionnelle.



STATIONNEMENTS GÊNANTS : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Plusieurs plaintes concernant le stationnement de véhicules sur les trottoirs de la route principale ont été recensées par la Mairie. Monsieur le Maire a engagé un dialogue avec les personnes concernées et les remercie d'avoir d'ores et déjà changé leurs habitudes.

Nous vous rappelons que **le stationnement d'un véhicule sur un trottoir (à l'exception des motocyclettes, tri-cycles à moteur et cyclomoteurs) est strictement interdit par la législation française (article R417-11 du Code de la Route)** et représente une infraction au Code de la route donnant lieu à verbalisation. Cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la voirie, ce qui constitue une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

EN BREF ...

COLIS DE FIN D'ANNÉE ... Un panier gourmand a été offert aux Labruyéens de 65 ans et plus résidant sur la commune, ainsi qu'aux employés municipaux. Le Conseil Municipal a choisi de renouveler son partenariat avec la MAISON PATIGNAC qui se situe à Montequieu-Volvestre, dont les produits sont très appréciés depuis plusieurs années.

Cette année, ce sont 32 compositions qui ont été offertes par la commune et distribuées avant Noël par le Maire, les adjointes et les conseillers.

LA GENDARMERIE RECRUTE ... Une campagne de recrutement est en cours au sein de la gendarmerie pour les personnes de 17 à 35 ans. Deux statuts sont proposés :

- ▶ **gendarme adjoint volontaire**, sans diplôme, recrutement permanent.
- ▶ **sous-officier**, à partir de 17 ans, avec le baccalauréat, deux concours par an.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le Centre d'Information et de Recrutement de la gendarmerie au 05 61 17 48 49.



... NATURE ET ENVIRONNEMENT

TRI DES BIODÉCHETS OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024

Le tri des biodéchets est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage. Ce nouveau geste de tri se traduit notamment par l'usage d'un composteur. Les résidents du Bassin Auterivain bénéficient d'une solution à tarif préférentiel, grâce aux équipements et à la participation financière de la communauté de communes du Bassin Auterivain (CCBA).

Pour éviter de vous rendre en déchèterie, pensez à traiter vos tontes de pelouse depuis chez vous :

- Pratiquez **le mulching** : une tonte régulière permet à l'herbe coupée, laissée sur place, de jouer le rôle d'apport nutritif.
- Utilisez la tonte pour **le paillage et/ou le compostage**.

Je souhaite composter chez moi, avec les équipements de la CCBA.

- Composteur 300 litres à 12 €
- Composteur 445 litres à 18 €
- Composteur 800 litres à 30 €
- Lombricomposteur à 25 €



☎ Je prends rendez-vous au 05 61 50 99 00



... PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

ATELIER « FAIS TON PAPIER »

L'atelier « Fais ton papier » animé par Chloé Michelin de Papier Desman et organisé par la bibliothèque a eu lieu le 7 octobre.

Chloé a expliqué aux enfants la fabrication du papier à partir de fibres de tissu, comme au Moyen-âge.

Puis les petits labruyétois ont manipulé le tissu et fabriqué leur propre papier. Ils ont aussi pu utiliser la meule que Chloé avait amenée pour rendre encore plus vivant l'atelier.





LA MAGIE DE NOËL

Samedi 16 décembre, nous avons eu l'honneur de recevoir le groupe vocal « Quinte et sens » de Toulouse pour un magnifique concert de Noël, qui a mis en valeur notre petite église labruyénoise. Cette dernière fût largement remplie par un public chaleureux. Petits et grands ont pu vibrer au son des chants a capella du groupe, qui balaie un large registre de chants du 20 et 21^{ème} siècle.

Le dimanche 17 décembre au matin, un spectacle mêlant humour et contes a été donné à la salle des fêtes pour les enfants petits et grands. Organisé par le foyer rural, créé et joué par Rémi et Robin, les recettes de cette pièce « 1 spectacle qui conte pour 2 » ont été données au secours populaire dans l'objectif d'offrir un Noël à des personnes dans le besoin.

L'après-midi, sous un soleil resplendissant, la halle Henri Malterre et les environs de la mairie ont accueilli le marché de Noël. Dix exposants, tous habitants de Labruyère ou des environs, ont mis à l'honneur les produits locaux et leur savoir-faire.

Pour régaler nos papilles :

- le miel labruyénois de Thomas ;
- les farines, lentilles et pâtes du Moulin Cante Caille (www.kelvitrine.com/auragne/cantecaille-farinebio) ;
- les vins et champagnes de PORTO dix vins (www.facebook.com/portodixvins/) ;
- le veau, le bœuf et les plats préparés de l'élevage du Trotis (www.elevagedutrotis.fr) ;
- le stand des délicieux gâteaux du CMJ.

Pour compléter les emplettes de Noël :

- ♦ les objets en bois de Philippe Periès ;
- ♦ les plantes aromatiques et médicinales de Miss Mendy (<https://missmendy.fr/>) ;
- ♦ les créations en tissus de l'Atelier de Fiona (www.facebook.com/lescreationsdefiona34/) ;
- ♦ les savons et bougies de Stéphanie Ballestra ;
- ♦ le stand des objets de Noël fabriqués par les enfants de l'école de Grépiac.

Dans cette ambiance festive, le Père-Noël est venu à la rencontre des enfants et leur a remis un livre et un goûter, tandis que le foyer proposait aux adultes le traditionnel verre de vin chaud.





■ ■ ■ PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

En ce début d'année 2024, un nouveau CMJ vient d'être élu par ses pairs.

Lilou, Quentin, Alexandre, Lucie et Adrien sont nos nouveaux représentants du CMJ.



Nous remercions les jeunes qui ont participé au CMJ depuis 2021 et grâce auxquels nous avons installé un range-vélos et un tourniquet à l'aire de jeux. Ils ont aussi participé à tous les marchés de Noël comme d'autres activités du village et ont ainsi pu récolter près de 300€. Nos jeunes ont fait le choix de transmettre cette somme au nouveau CMJ qui pourra ainsi mettre en œuvre un projet plus important.

Nous souhaitons plein de projets ambitieux à notre nouveau CMJ !



FOYER RURAL

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE FOYER RURAL ...

Le vide grenier aura lieu le dimanche **10 mars**. N'hésitez pas à venir flâner d'un stand à l'autre ou à venir exposer lors de cette journée. Le foyer vous donnera prochainement plus d'informations sur cet événement.

Le **06 avril** seront organisés le repas des aînés et la chasse aux œufs pour les enfants. Un moment de convivialité multigénérationnel !

La randonnée des clochers partira cette année de Labruyère Dorsa. Réservez votre lundi **20 mai** !

Le **15 juin**, le feu de la Saint Jean sera organisé comme chaque année en dessous de notre salle des fêtes.

Et enfin notre traditionnelle et attendue fête du village se tiendra les **16, 17 et 18 août** !



PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

UN CONCERT EXCEPTIONNEL DE HARPE DANS NOTRE ÉGLISE

Ce dimanche 28 janvier, les murs de notre église ont résonné au son d'une harpe...

Tamsin Dearnley, harpiste à levier professionnelle, scénariste et compositrice, qui a enseigné et s'est produite dans de nombreux endroits à travers le monde, nous a fait l'honneur de venir jouer dans notre petit village. Elle a ravi un public venu nombreux pour l'occasion, de part son répertoire varié : du monde celtique au jazz, sa bonne humeur et son accent anglais !



Elle partage aujourd'hui son temps entre la scène, l'enseignement, la composition et la création d'effets sonores étranges et merveilleux pour des musées et des concepteurs de jeux indépendants.

Si vous souhaitez découvrir son univers : <https://tamsindearnley.co.uk/>

Si vous avez la chance de connaître des artistes, n'hésitez pas à être force de proposition pour l'organisation de concerts dans notre église !



ÉTAT-CIVIL



NAISSANCE

Diane LAVABRE, le 31 octobre 2023



MARIAGE

Mélanie NÉMOZ & *Virgil* HOCQ, le 15 juillet 2023



DÉCÈS

Marie-Louise FONTES, née BONOTTO, le 3 avril 2023